

Message de Romeurope, 17 mars 2024

Dans 100 jours, les Jeux Olympiques 2024 débiteront en France (le 26 juillet). D'ici là, la Flamme Olympique aura parcouru l'ensemble des départements de la métropole et ultramarins (entre le 8 mai et le 26 juillet).

Comme nous avons pu vous en faire part dans de précédents mails, les **retours d'expérience de personnes ayant vécu des événements de ce type** laissent à penser que les lieux de vie informels (squats, bidonvilles, campements) sont davantage menacés par des risques d'expulsions à l'approche des Jeux qu'habituellement, notamment les lieux se trouvant sur le parcours de la Flamme Olympique et à proximité des infrastructures olympiques. **Nous en appelons encore une fois à votre vigilance face à ces menaces d'expulsions.**

Rien qu'aujourd'hui, 450 personnes qui occupaient un squat à Vitry-sur-Seine ont été expulsées de leur lieu de vie, à l'aide d'un dispositif policier démesuré. Il y a deux semaines, un bidonville situé à côté du stade Matmut à Bordeaux était expulsé, la préfecture justifiant cette expulsion par l'instauration d'un périmètre de sécurité autour du stade accueillant des épreuves olympiques.

Que le lien avec les Jeux Olympiques soit explicite ou implicite, voire inexistant, cette vigilance doit de toute manière être de mise afin de **mettre en avant ces pratiques qui tendent à se normaliser**. A l'échelle francilienne, le CNDH Romeurope est particulièrement impliqué sur cette question, travaillant main dans la main avec les acteurs locaux de chaque département dans une démarche d'**objectivation des effets potentiels des Jeux sur les publics que nous accompagnons**.

Les retours que vous nous faites sur les menaces d'expulsions et sur les expulsions ayant déjà eu lieu sont essentiels car ils nous permettent d'**interpeller le grand public**. Ainsi, **les données de l'Observatoire des expulsions de lieux de vie informels ont par exemple été utilisées dans cet article du Monde sur le "nettoyage social" dénoncé par les associations à l'approche des JO**, que vous retrouverez en version gratuite en pièce jointe.

C'est grâce à vous que nous pouvons visibiliser ce phénomène, donc n'hésitez pas à continuer de nous faire part de ces informations lorsque vous les avez.

Par ailleurs, nous sommes également là pour vous apporter un **appui technique ou juridique si vous avez besoin de conseils**. C'est notamment le but de notre **webinaire de formation en ligne pour savoir "Comment agir et se mobiliser face à une menace d'expulsion ?"**, que nous organisons avec la Fondation Abbé Pierre, le **jeudi 2 mai de 16h30 à 18h45**. Vous pouvez vous inscrire dès maintenant à ce webinaire **via ce formulaire en ligne**.